CAP Peintre Automobile – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.
- Être titulaire d'un CAP Réparation des Carrosseries pour suivre la formation en 1 an.

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Peintre Automobile**
  Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Education Nationale
  RNCP37540

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Modalités de suivi

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Peintre Automobile** redonne des couleurs à un véhicule abimé. Il réalise des travaux de préparation, de peinture et de finition sur les carrosseries des véhicules.

Ses **principales missions** sont :

- Préparer des surfaces et mettre en peinture des éléments
- Effectuer des opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie
- Remettre en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture
- Préparer le véhicule pour la livraison

Le titulaire du CAP Peintre Automobile **peut travailler dans un garage, un concessionnaire réparateur, une grande entreprise disposant d'un parc de véhicules ou une filiale de marque automobile.**

Contenu

- **Préparer l'intervention sur le véhicule**
  Accueillir et orienter le client
  Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
  Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires
  Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
- **Déposer et reposer les éléments**
  Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage ; débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires
  Déposer les pièces détériorées
  Réaliser le contrôle de géométrie des structures
  Monter et ajuster les pièces neuves
- **Réparer les éléments**
  Remettre en forme les pièces détériorées
  Protéger contre la corrosion
  Réparer les éléments en matériaux composites
  Remplacer les vitrages
- **Réaliser la mise en peinture du véhicule**
  Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention
  Mastiquer, poncer à sec les éléments
  Protéger les zones à ne pas traiter
- **Préparer le véhicule à la livraison**
  Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre
  Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défauts et de maintenance
  Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants
  Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail
  Rendre compte de l'intervention à l'entreprise

Modalités pédagogiques

CAP Peintre Automobile – F/H

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP37540
- Code diplôme : 50025441
- Formacode : 23607
- Code NSF : 254
- Code ROME : I1606, H3404

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 96 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Carrossier-peintre
- Peintre industriel

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr

CAP Peintre Automobile – F/H

- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044